

**TOUT SAVOIR SUR LE CONCOURS :
DEMANDEZ NOTRE FICHE-CONSEILS !**

Si vous souhaitez en savoir plus sur la façon d'écrire votre nouvelle, il vous suffit de nous en faire la demande par mail à :

- bibliotheque@ville-nemours.fr
- ou de la télécharger sur le site www.nemours.fr

Vous recevrez notre « fiche-conseils », avec de nombreuses informations pratiques sur le genre littéraire de la nouvelle, des pistes pour trouver un sujet, etc...

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT

VEOLIA
TRANSPORT

SAUR

www.nemours.fr



Bibliothèque municipale - Concours de Nouvelles
2 rue Gaston Darley 77140 Nemours - 01 64 28 31 17

Prix de la
**Jeune
Nouvelle**
22^e édition

Règlement du concours

Thème 2012 :
Misérables



www.nemours.fr



Nemours
ville active

Prix de la Jeune Nouvelle

22^e édition

Règlement du concours

Article 1

La Ville de Nemours organise la 22^{ème} édition du « Prix de la Jeune Nouvelle » qui aura lieu le **samedi 26 mai 2012**. Ce concours de nouvelles littéraires est ouvert à toute personne née après le 1^{er} Janvier 1987 résidant en France métropolitaine et Départements d'Outre Mer, ou à l'étranger sous réserve de suivre un cursus de français.

Article 2

Chaque nouvelle devra être inspirée par le thème choisi pour 2012 « misérables ». Les textes (inédits) seront dactylographiés au format 21 x 29,7 recto seul et comprendront un minimum de 2 feuillets pour les catégories juniors « 8/11 ans » et adolescent « 12/15 ans » ; un minimum de 3 feuillets pour les autres catégories. Les textes ne devront pas excéder 8 feuillets. Chaque nouvelle devra comporter un titre.

Article 3

Aucun texte illustré, raturé, manuscrit, ou non conforme à l'article 2 ne sera retenu.

Article 4

Les nouvelles devront être envoyées à l'adresse suivante : Bibliothèque municipale - Prix de la Jeune Nouvelle - 2 rue Gaston Darley - 77140 Nemours ou par mail sous format Word ou open office : bibliotheque@ville-nemours.fr (confirmation de lecture souhaitable) **avant le 31 mars 2012**.

Les manuscrits arrivant après cette date ne pourront pas être pris en compte.

Ils devront comporter sur un feuillet séparé :

- Le rappel du titre de la nouvelle
- Le nom, la date de naissance, l'adresse, le numéro de téléphone et l'e-mail de l'auteur
- La mention manuscrite: « **Je soussigné (nom, prénom, âge) atteste sur l'honneur être l'auteur de cette nouvelle et autorise la ville de Nemours à publier mon texte, si je suis lauréat d'une catégorie, sur tout support de son choix dans le cadre de la promotion ou de l'organisation du Prix de la Jeune Nouvelle** », suivie de la signature de l'auteur ou des parents pour les mineurs (scanner pour un envoi e-mail). Les textes ne seront pas retournés à leur auteur.

Article 5

Les nouvelles seront présélectionnées par catégories par un comité de lecture puis soumises à l'appréciation d'un jury composé de professionnels de l'écrit (journalistes, écrivains, bibliothécaires...), de représentants de la Ville de Nemours et de personnalités du monde de la jeunesse et de la culture.

Article 6

Le jury décernera les prix suivants :

- **Catégorie adulte « 20/25 ans » :**
1 Week end pour 2 personnes au Luxembourg sur les traces de Victor Hugo
 - **Catégorie jeune « 16/20 ans » :**
une soirée Victor Hugo à Paris (théâtre et hôtel) pour 2 personnes
 - **Catégorie adolescent « 12/15 ans » :**
un notebook pour écrire son premier roman
 - **Catégorie junior « 7/11 ans » :**
un chèque cadeau d'une valeur de 200 € (enseigne culture multimédia)
- Catégorie étudiants de nationalité étrangère suivant un cursus en français :**
coffret prestige de livres (littérature et culture française)

Les partenaires de la Ville de Nemours pourront décerner un prix complémentaire en accord avec le jury. Les prix seront remis **le 26 mai 2012 à Nemours**, dans le cadre de la manifestation « Prix de la Jeune Nouvelle ».

Tous les lauréats seront invités à la remise des prix, à laquelle ils devront impérativement être présents. Dans le cas contraire leur prix ne leur sera pas remis.